

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 décembre 2018

---

LOI DE PROGRAMMATION 2018-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1503)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL437

présenté par

Mme Anthoine et Mme Bazin-Malgras

-----

### ARTICLE PREMIER

#### RAPPORT ANNEXÉ

I. – À la troisième colonne de la seconde ligne du tableau de l'alinéa 7, substituer au nombre :

« 1 300 »

le nombre :

« 2 987 ».

II. – En conséquence, à la quatrième colonne de la seconde ligne du tableau du même alinéa, substituer au nombre :

« 1 620 »

le nombre :

« 3 095 ».

III. – En conséquence, à la cinquième colonne de la seconde ligne du tableau du même alinéa, substituer au nombre :

« 1 260 »

le nombre :

« 3 213 ».

IV. – En conséquence, à la cinquième colonne de la seconde ligne du tableau du même alinéa, substituer au nombre :

« 1 220 »

le nombre :

« 3 333 ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de cohérence avec le tableau de l'alinéa 5 de l'article 1.